

Les échanges extérieurs de la Tunisie en 1953

Rares sont les colloques qui, à l'occasion de l'examen de diverses questions économiques n'abordent, plus ou moins directement, les problèmes soulevés par les échanges commerciaux.

C'est ainsi qu'au cours de sa réunion d'ouverture, tenue le 10 avril 1953, la Commission d'Etude des Plans de Modernisation et d'Equiperment de l'Afrique du Nord s'est penchée sur les données des échanges extérieurs des trois territoires.

Dès cette première séance, le Commissaire Général au Plan a rappelé que la deuxième tranche quadriennale des Plans devait se fixer essentiellement deux tâches :

- l'amélioration des niveaux de vie;
- l'équilibre de la balance des paiements de la zone franc.

Aussi, est-il apparu indispensable d'étudier, d'une manière aussi détaillée que possible, la structure des échanges commerciaux de l'Afrique du Nord avec la Métropole, l'Union Française et l'Etranger.

Il s'agit, en fait, d'essayer de déterminer :

- les conditions les meilleures dans lesquelles les besoins des territoires pourront être satisfaits sans accentuer le déséquilibre de la balance avec les pays étrangers;
- les mesures à préconiser pour stimuler les exportations et, plus spécialement, les exportations vers l'Etranger

S'il semble tout à fait naturel de consacrer traditionnellement une étude au bilan commercial de l'année écoulée — et tel est l'objet de la présente note — il sera encore plus intéressant d'approfondir l'examen de la structure des échanges par pays, groupe de pays, d'une part, par produit et groupe de produits, d'autre part, en distinguant les zones d'achats et de ventes.

S'il nous fallait caractériser brièvement la situation en 1953, c'est au terme de « stabilisation » que nous ferions appel.

Comme le montre le tableau des indices de production, la Tunisie a connu, au cours de l'année qui vient de s'écouler, une légère augmentation de la production dans le domaine agricole et une légère contraction de l'extraction minière.

Le Commerce Tunisien 1952 et 1953

Groupement des produits d'après l'utilisation
(en millions de francs)

IMPORTATIONS			EXPORTATIONS		
	1952	1953		1952	1953
Energie	4.983	4.488			
Matières premières et demi-produits :			Matières premières pour l'industrie :		
— pour l'industrie.	14.306	11.710	— Origine minérale	15.337	13.816
— pour l'agriculture	418	404	— Origine agricole.	5.074	2.615
Moyens d'Equipe-ment :			Matières premières pour l'agriculture.	832	1.217
— pour l'industrie.	8.632	7.172	Moyens d'équipe-ment	666	315
— pour l'agriculture	1.745	2.570	Produits alimentaires.	17.651	20.380
Produits de consom-mation :			Autres produits	500	497
— durables	7.454	7.771			
— non durables :					
alimentaires ..	11.719	10.824			
autres	15.622	15.176			
Total	64.879	60.121	Total	40.060	38.840

Cette répartition des importations n'est évidemment pas particulière à la Tunisie, et l'on retrouve, à peu près, les mêmes proportions en Algérie et au Maroc.

Structure des Importations Nord-Africaines
(en pourcentages)

ANNEE 1952	Algérie	Tunisie	Maroc
Energie	6,2	7,5	5,9
Matières premières industrielles	19,8	20,1	24,2
Equipement	15,3	16,2	19,5
Produits de consommation durables..	12,0	12,9	15,4
— Non durables pour l'alimentation.	22,5	18,0	18,7
— Autres non durables	22,4	25,3	15,6

PRINCIPAUX PRODUITS A L'IMPORTATION

Les produits de consommation constituent le poste le plus abondant (plus de 33 milliards de francs).

Parmi eux, on relève :

- les vêtements
 - le sucre
 - le thé
 - le café
 - les produits laitiers..
 - les tabacs
- 3.478 millions de francs
3.534 millions de francs (52.200 tonnes)
956 millions de francs
254 millions de francs
1.214 millions de francs
635 millions de francs

Les matières premières et demi-produits comprennent principalement des matières textiles, des produits sidérurgiques (2.580 millions pour 53.100 tonnes de métaux), des papiers et cartons, du bois, etc...

Parmi les biens d'équipement, on trouve les machines et appareils divers (5.186 millions), le matériel électrique (2.368 millions), les ouvrages en métaux (2.371 millions).

Pour ce qui est des produits énergétiques, les combustibles liquides sont de loin à la première place : essence (81.500 tonnes : 1.371 millions), fuel et lubrifiants (138.000 tonnes : 1.070 millions de francs), gas-oil (83.300 tonnes pour 1.028 millions de francs), pétrole (35.200 tonnes pour 505 millions de francs). Quant aux arrivages de charbon, ils ont représenté 431 millions de francs pour 72.800 tonnes.

En groupant ensemble le matériel de transport, on obtient une rubrique d'un montant global de 5.352 millions de francs. A titre d'exemple, l'automobile ressort de la manière suivante (en millions de francs) :

— Voitures de tourisme	2.090
— Véhicules utilitaires	612
— Carrosserie et pièces détachées	559
— Pneumatiques	647

LES PRODUITS TUNISIENS A L'EXPORTATION

Dans les exportations, dont la valeur globale a baissé, on note une seule progression : celle des produits alimentaires, due à l'accroissement du poste « céréales et farines ».

Principaux produits à l'exportation

DESIGNATION	Quantités (en 1.000 tonnes)		Valeurs (en millions de fr.)	
	1952	1953	1952	1953
Céréales et farines	220	336	8.468	14.098
Légumes à cosses secs	34	28	1.003	882
Alfa	90	66	3.486	934
Huile	20	11	3.753	2.224
Vins et mistelles	38	22	2.025	1.235
Dattes et agrumes	17	12	798	571
Cuirs et peaux	2	2	489	527
Phosphates	1.940	1.587	6.044	4.838
Minerai de fer	953	1.036	3.521	4.485
Minerai de zinc	5	2	127	30
Plomb et ses alliages	26	27	3.452	2.674
Ferrailles	46	35	1.109	603

Les conditions générales de débouchés de nos produits et les problèmes soulevés par leur écoulement n'ont pas varié depuis

l'année dernière. Les mêmes difficultés persistent (1). Encore faut-il souligner qu'en 1953, la France a pu absorber une plus grande partie des exportations tunisiennes. Nos ventes à l'étranger ont diminué d'une manière assez sensible, allant presque jusqu'à renverser la tendance jusqu'ici enregistrée d'un solde créditeur de la balance avec l'ensemble des pays étrangers. En effet, nos exportations vers les diverses zones ont atteint : 12.437 millions de frs (contre 19.451 millions en 1952) alors que nos importations ont atteint 11,7 milliards (contre 13,9 en 1952).

Les échanges par zones

(en millions de francs)

	1952		1953	
	Impor-tations	Expor-tations	Impor-tations	Expor-tations
Zone franc	50.959	20.609	48.394	26.403
Zone sterling	2.073	8.091	2.194	5.135
Zone dollar	4.257	1.232	2.944	453
Autres zones	7.590	10.128	6.589	6.849

Principaux clients et fournisseurs

(en millions de francs)

P A Y S	1952			1953		
	Impor-tations	Expor-tations	Balance	Impor-tations	Expor-tations	Balance
France	47.608	18.582	— 29.026	45.407	3.063	— 22.344
Algérie	2.222	1.802	— 420	2.461	3.091	+ 630
Grande-Bretagne	1.171	7.054	+ 5.883	1.101	4.409	+ 3.308
Etats-Unis	3.813	1.187	— 2.626	2.823	445	— 2.378
Pays-Bas	859	811	— 48	693	545	— 148
Italie	1.984	4.102	+ 2.118	2.134	3.389	+ 1.255
Allemagne	603	1.759	+ 1.156	522	560	+ 38

La persistance du déséquilibre commercial n'a pas manqué de retenir l'attention des milieux officiels tant à Paris, au Secrétariat d'Etat aux Affaires Economiques, qu'à Tunis.

En effet, quels que soient les résultats que l'on puisse attendre d'un plus large recours aux marchés de l'Union Française, il semble que la croissance des besoins du pays continuera à maintenir à leur volume actuel les importations étrangères. C'est donc vers le développement des exportations que l'attention doit se tourner.

(1) Voir « Le Commerce Extérieur de la Tunisie en 1952 » (Bulletin Economique et Social N° 75, avril 1953)

A cet effet, le Service de l'Afrique du Nord du Secrétariat d'Etat aux Affaires Economiques a entrepris une très intéressante enquête auprès des territoires et des principaux Organismes ou Groupements spécialement qualifiés. Cette enquête par produits est destinée à étudier les possibilités ouvertes à l'exportation sur les différents marchés extérieurs.

Elle porte sur les deux points suivants :

a) *la situation actuelle du produit exporté*, en faisant apparaître les données de la production; les exportations actuelles; les difficultés rencontrées pour ces exportations sur les pays étrangers (pour des raisons de prix, de qualité, de conditionnement, d'organisation de la concurrence). En même temps, seront étudiés les avantages dont bénéficient sur ces marchés les produits des pays tiers concurrents, la concurrence éventuelle du marché métropolitain, l'aide et la protection que les pays accordent sur leur propre territoire aux productions nationales qui pourraient être concurrencées par les exportations d'Afrique du Nord;

b) *les mesures à prendre*, tant sur le plan administratif que sur le plan professionnel, en fonction des développements de production escomptés dans les prochaines années, soit pour faciliter, en l'élargissant dans la mesure du possible, l'accès des marchés traditionnellement ouverts, soit pour permettre l'accès à de nouveaux marchés dont il y aurait lieu de préciser les conditions

Il est bien évident qu'on ne saurait attendre de résultat immédiat de ces actions et les problèmes de l'exportation des produits nord-africains continueront à se poser dans les prochains mois.

Jules LEPIDI,

*Administrateur de l'I. N. S. E. E.
Chef du Service Tunisien des Statistiques.*